

Elections municipales du 9 mars 2008

Liste « La Côte-Saint-André 2008 »

Conduite par Jacky LAVERDURE



*Pour vous,
nous avons réuni compétences et expérience.
Faites nous confiance.
Jacky Laverdure*

DONNONS UN NOUVEL ELAN A LA COTE-SAINT-ANDRE



En votant le 9 mars pour la liste « La Côte-Saint-André 2008 »,

**Vous permettrez le changement que vous souhaitez,
Vous permettrez le changement
dont La Côte-Saint-André a besoin.**



1 Jacky LAVERDURE
56 ans
Professeur de mathématiques
Conseiller municipal sortant



2 Elisabeth NICOUD
52 ans
Directrice d'école
Conseillère municipale sortante



3 Pierre EISLER
61 ans
Economiste, spécialisé en
développement local



4 Martine CORREARD
47 ans
Responsable Administrative
et Comptable



5 Dominique MASSON
53 ans
Technicien forestier O.N.F.
Conseiller municipal sortant

RENOUER AVEC UNE GESTION RIGoureuse ET TRANSPARENTE DES FINANCES COMMUNALES

La commune lourdement endettée a des ressources limitées. Nous nous engageons à gérer avec la plus grande rigueur les finances communales, dans l'intérêt du plus grand nombre, à la recherche du meilleur service possible, dans un souci permanent à la fois d'économie, d'efficacité et de transparence.

Les perspectives :

- Procéder à un audit des finances dès mars 2008.
- Avoir le souci constant de faire des économies de fonctionnement : plan environnemental d'économies d'énergies (chauffage, éclairage public ...).
- Gérer les services avec efficacité.
- Veiller à la maîtrise des impôts locaux.
- Rechercher de nouvelles recettes :
 - ↳ Maîtriser l'urbanisation : trouver un juste équilibre entre les bénéfices de l'urbanisation (impôts locaux) et les coûts engendrés (écoles, voirie...).

- ↳ Développer l'économie en soutien à la Communauté de Commune pour : la création d'emplois et l'apport de nouvelles recettes d'impôts de foncier bâti industriel.
- ↳ Rendre intercommunaux les services où seule la commune de La Côte prend en charge les dépenses de fonctionnement : exemple l'Ecole Municipale de Musique qui accueille 50 % d'élèves non cotois.
- ↳ Utiliser tous les financements possibles : Europe, Etat, Région, ...

Rigueur financière, mais respect des engagements de la commune :

Nous appliquerons le principe de la continuité républicaine : ce qui existe est poursuivi et rien ne sera remis en cause sans concertation. Nous appliquerons les textes en vigueur pour respecter les obligations qui incombent à la commune.



16 Nadine THOMAS
43 ans
Secrétaire comptable



17 Blagoj MATEVSKI
57 ans
Agent de maîtrise dans
l'industrie



18 Anne VROYLANDT
41 ans
Mère au foyer



19 Gérard GIRAUD
54 ans
Ouvrier spécialisé – Agent de
logistique



20 Marie-Thérèse
BOUCHARD
69 ans
Commerçante retraitée et
retraîtée de l'industrie



6 Catherine REYNIER
34 ans
Artiste peintre



7 Christophe VIGNON
40 ans
Professeur des écoles
Conseiller municipal sortant



8 Magali DUFOUR
53 ans
Médecin du travail



9 André BARBAN
58 ans
Responsable achats -
logistique, industrie
mécanique



10 Cécile MARMONNIER
40 ans
Professeur de français en
lycée agricole

CONSTRUIRE ET RÉALISER LES PROJETS EN PLAÇANT LES HABITANTS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE MUNICIPALE

Il faut rentrer dans l'ère de la concertation... Les habitants étant de bons connaisseurs des problèmes et des difficultés rencontrés, ils seront associés à l'élaboration des projets jusqu'à leur réalisation, bien entendu dans la recherche de l'intérêt général.

Associer les habitants et mobiliser toutes les compétences pour construire les projets :

- **Réunions de quartiers** pour garantir l'équité, la concertation et la transparence.
- **Rencontres régulières** avec les partenaires économiques et associatifs.
- **Ouverture des commissions municipales** aux non élus pour accompagner la réalisation des projets.

Représenter la population côtoise à la Communauté de Communes :

- Pour le respect de la démocratie, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à maintenant.
- **Permettre la représentation** au Conseil Communautaire du groupe minoritaire au conseil municipal.
 - Débattre en Conseil Municipal sur les orientations de la Communauté de Communes pour que **nos conseillers municipaux délégués** soient réellement **porteurs des besoins des habitants sur des dossiers importants** tels que ordures ménagères, eau, assainissement, économie, équipements sportifs emploi et insertion.



21 Aziz AZIZ
56 ans
Professeur d'informatique



22 Roseline BIESSY
57 ans
Assistante de vie



23 Philippe DESORMEAU
48 ans
Agriculteur



24 Sophie JUAN
44 ans
Infirmière hospitalière
Conseillère municipale sortante



25 Luc DROUAULT
55 ans
Responsable logistique



6 Catherine REYNIER
34 ans
Artiste peintre



7 Christophe VIGNON
40 ans
Professeur des écoles
Conseiller municipal sortant



8 Magali DUFOUR
53 ans
Médecin du travail



9 André BARBAN
58 ans
Responsable achats -
logistique, industrie
mécanique



10 Cécile MARMONNIER
40 ans
Professeur de français en
lycée agricole

CONSTRUIRE ET RÉALISER LES PROJETS EN PLAÇANT LES HABITANTS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE MUNICIPALE

Il faut rentrer dans l'ère de la concertation... Les habitants étant de bons connaisseurs des problèmes et des difficultés rencontrés, ils seront associés à l'élaboration des projets jusqu'à leur réalisation, bien entendu dans la recherche de l'intérêt général.

Associer les habitants et mobiliser toutes les compétences pour construire les projets :

- **Réunions de quartiers** pour garantir l'équité, la concertation et la transparence.
- **Rencontres régulières** avec les partenaires économiques et associatifs.
- **Ouverture des commissions municipales** aux non élus pour accompagner la réalisation des projets.

Représenter la population côtoise à la Communauté de Communes :

- Pour le respect de la démocratie, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à maintenant.
- **Permettre la représentation** au Conseil Communautaire du groupe minoritaire au conseil municipal.
 - **Débattre en Conseil Municipal** sur les orientations de la Communauté de Communes pour que **nos conseillers municipaux délégués** soient réellement **porteurs des besoins des habitants sur des dossiers importants** tels que ordures ménagères, eau, assainissement, économie, équipements sportifs emploi et insertion.



21 Aziz AZIZ
56 ans
Professeur d'informatique



22 Roseline BLESSY
57 ans
Assistante de vie



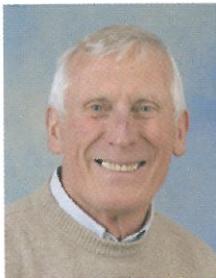
23 Philippe DESORMEAU
48 ans
Agriculteur



24 Sophie JUAN
44 ans
Infirmière hospitalière
Conseillère municipale sortante



25 Luc DROUAULT
55 ans
Responsable logistique



11 Roland GACHET
70 ans
Consultant en risques
industriels



12 Laurence RIEHL
50 ans
Médecin généraliste à La Côte
Saint André



13 René JALLUT
57 ans
Chargé de clientèle en secteur
bancaire



14 Véronique LIBMAN
45 ans
Juriste en entreprise, droit
social et médico-social



15 François JOUSSE
56 ans
Ingénieur du Génie Rural

DÉPLOYER UNE INITIATIVE FORTE ET VIGOUREUSE POUR FACILITER LA VIE DE NOS CONCITOYENS

Maintenir un centre ville vivant et dynamiser le commerce local

- Dynamiser le centre ville en élaborant avec les commerçants **une opération « cœur de pays »** ambitieuse et innovante qui permettra des subventions de 20 à 50% des opérations (parkings, voirie, éclairage, promotion, ...).
- Faciliter la réimplantation du **supermarché Casino agrandi à proximité du centre ville** et étudier la transformation du bâtiment actuel ainsi libéré en salle de spectacles dans le cadre d'un financement « Contrat de Développement Rhône-Alpes ».
- **Maintenir les services publics en centre ville :**
 - ↪ **Construire et réhabiliter les deux écoles publiques, maternelle et primaire, au centre de la ville** pour faciliter la vie des familles et limiter considérablement les coûts de reconstruction.
 - ↪ **Créer une médiathèque** et travailler à son implantation au coeur de la ville.
 - ↪ **Réinstaller sur place la Poste** dans des locaux neufs et accessibles au rez-de-chaussée avec un partenaire privé.

Des aménagements urbains pour rendre la ville plus sûre, plus accueillante

- Réaliser des aménagements pour **limiter la vitesse** dans les endroits dangereux .
- **Développer l'espace partagé** entre piétons, cyclistes et automobilistes.
- **Aménager des parkings** pour commerçants, résidents...
- Faire respecter strictement les **règles de stationnement** en centre ville.
- Rendre **la ville plus propre**.
- Assurer **la sécurité** de tous en améliorant les trottoirs, l'éclairage, la circulation.
- Accroître la présence de la **police municipale** (écoles, marché, rues...).
- **Renforcer la coordination régulière avec la gendarmerie**, pour mieux agir contre toutes les formes de délinquances, incivilités, dégradations.



26 Brigitte MONTEIL
46 ans
Thérapeute manuelle



27 Antonio LOPES ROCA
42 ans
Chef d'atelier

Liste

« La Côte-Saint-André 2008 »

Pour nous contacter :

Téléphone : 06 86 04 43 20

Site internet

<http://perso.wanadoo.fr/democratie.bievre/>

Notre équipe rassemble des personnes représentatives de La Côte-Saint-André d'aujourd'hui , dont la seule ambition est de servir la Côte-Saint-André et ses habitants.

Tous les candidats exercent des responsabilités électives ou associatives à La Côte-Saint-André et connaissent bien la commune et ses habitants.

Après vous avoir rencontrés dans les réunions sur les thèmes de :

- finances, écoles et sécurité au quotidien le 13/02,
- associations locales, affaires sociales et insertion le 19/02,
- cadre de vie, urbanisme, travaux et économie les 29/01 et 25/02,

notre programme est le fruit de la réflexion collective de notre équipe et de nombreux habitants.

Un programme volontaire et cohérent :

- Redynamiser le développement de la Côte-Saint-André:
- Maintenir les services publics à portée de tous.
- Rendre le centre ville plus attractif et plus vivant.
- Porter toute l'attention à l'animation de notre ville, qu'elle soit sportive, culturelle, commerciale...

Un programme réaliste et réalisable

- Sans nécessaire répercussion sur les impôts locaux.
- En activant toutes les possibilités de financement des collectivités publiques (Département, Région, Etat, Europe).
- En faisant jouer sa place au secteur privé dans les projets d'aménagement et de construction pour alléger l'intervention de la collectivité.
- Dans l'esprit de : « pas de projet nouveau sans la garantie de son financement »,
- Sans recourir à l'emprunt avant 2011.

Pour garantir le changement, pour se défaire de toutes les influences partisans, votez pour des élus attentifs et réactifs qui continueront à travailler en toute indépendance pour l'ensemble des Côtôises et des Côtôis.

REUNION PUBLIQUE

le MERCREDI 5 mars à 20 H 30

Salle Aile Nord Château Louis XI

L'ensemble du programme pour La Côte Saint André

**Le 9 MARS, votez et faites voter
sans rature ni panachage**

**« La Côte-Saint-André 2008 »
liste conduite par Jacky LAVERDURE**

Pour cette élection municipale,
**ne vous abstenez pas,
il n'y aura qu'un seul tour !**
En cas d'indisponibilité, pensez à établir une
procuration ... chaque voix compte.
Vue la nouvelle réglementation,
**la présentation d'une pièce d'identité
est obligatoire avec votre carte d'électeur.**